



FSU 95

Déclaration liminaire FSU
CTSD du 20 novembre 2017
Bilan de rentrée Premier degré et second degré

Monsieur le Directeur Académique, mesdames, messieurs,

La communication gouvernementale voudrait nous faire croire que notre gouvernement est un gouvernement d'expert et de technicien, ce qui sous entendrait que les mesures prises sont les seules possibles et qu'elles vont dans le sens de l'intérêt général. C'est totalement faux, il s'agit d'un gouvernement d'idéologues néolibéraux qui n'ont de fin que de réduire à néant toute forme de solidarité entre les classes sociales. Il ne s'agit que de renvoyer à la responsabilité individuelle des individus tous les incidents de vie qu'ils peuvent subir.

Nous sommes confrontés à un gouvernement qui multiplie les annonces aboutissant à la casse du modèle social français et à l'accroissement accélérée des inégalités. La multiplication de ces annonces a-t-elle pour objectifs que chaque nouvelle annonce délétère fasse oublier la précédente ?

La politique mise en place est une politique de classe dont seuls les entrepreneurs et les actionnaires bénéficient.

Dans l'éducation nationale, le référencement de 2 compagnies d'assurance privées ayant pour objectif la maximisation de leurs profits montre qu'aucun domaine n'est épargné par la rage destructrice néolibérale que nous subissons.

Les débats sur le projet de loi de finances 2018 et sur le projet de loi de financement de la Sécurité Sociale ont confirmé les orientations libérales du gouvernement Philippe, dans la droite lignée des promesses de campagne du candidat Macron. Les mesures fiscales (suppression de l'ISF, création d'un prélèvement forfaitaire unique) confirment les choix délibérés de ce gouvernement de faire de la fiscalité un outil de redistribution pour les plus riches, plutôt qu'un outil de lutte contre les inégalités.

A l'occasion du « rendez-vous salarial », Gérald Darmanin a confirmé un certain nombre de mesures d'austérité salariale contre les Fonctionnaires. Gel du point d'indice, report du PPCR d'un an ; le gouvernement fait le choix de faire porter aux fonctionnaires le poids des économies

budgétaires. Dans un contexte de crise de recrutement et alors que les services publics ont pourtant joué leur incontournable rôle d'amortisseurs sociaux dans la crise économique, cette décision est irresponsable et relève d'une forme de provocation.

Elle est d'autant plus inacceptable quand on sait que les soi-disant contraintes budgétaires qui pèseraient sur les dépenses publiques, et « obligerait » les gouvernements successifs à mener ce genre de politiques, ne sont que le résultat de choix politiques. Par exemple, celui de ne pas prendre les mesures nécessaires pour enrayer l'évasion et l'optimisation fiscale dont l'actualité a révélé l'ampleur (le report du PPCR permet à l'État d'économiser 800 millions d'euros, pour la France l'évasion fiscale révélée par les Paradise Papers s'élève à près de 20 milliards d'euros...).

Le gouvernement a décidé de détériorer le pouvoir d'achat de plus de 5,4 millions d'agents représentant 20% de l'emploi en France ! C'est inacceptable pour la FSU !

Concernant l'Éducation Nationale, les réformes et des mesures annoncées par le ministre Blanquer forment un tout cohérent : elles représentent un affaiblissement programmé du service public d'Éducation comme moyen de lutte contre les inégalités et s'inscrivent dans le cadre d'un projet d'école libérale.

Cette rentrée est placée sous le signe des incertitudes, en raison de la multiplication des annonces ministérielles de dernière minute. La décision de supprimer un certain nombre de contrats aidés a des conséquences préjudiciables sur le fonctionnement des établissements et l'accompagnement des élèves à besoins particuliers. Dans le premier degré, ce sont les postes d'EVS aide à la direction qui sont touchés. Comment les écoles peuvent-elles fonctionner correctement si les directeurs-trices ne bénéficient plus de l'aide administrative dont ils ont besoin, alors que la simplification des tâches n'a toujours pas vu le jour et que les questions de sécurité sont prégnantes ? Dans le second degré, ce sont les vies scolaires qui seront le plus impactées par cette décision. Comment pourront fonctionner les vies scolaires qui sont déjà sous-dotées ? Dans de nombreux établissements, les personnels s'inquiètent d'être moins d'adultes et n'hésitent à se mettre en grève pour dénoncer cela. L'Etat doit créer de vrais emplois pérennes, occupés par des personnels formés et titularisés, au lieu de créer de la précarité et de supprimer les emplois sous prétexte d'économies.

A tous les échelons, l'Éducation Nationale vit une véritable crise du recrutement. Notre département a recours à un nombre conséquent de contractuel-les pour pallier cela. Ce n'est pas une réponse satisfaisante pour les syndicats de la FSU. Nos collègues, précaires, sans formation

exercent dans des conditions très difficiles et démissionnent pour un certain nombre. Notre métier n'est plus attractif, les conditions d'exercices, de pouvoir d'achat et de mobilité ne contribuent pas à créer de nouvelles vocations.

Dans le premier degré, malgré une dotation positive de 185 postes pour 990 élèves supplémentaires à cette rentrée scolaire, les conditions d'exercice et d'enseignement ne sont toujours pas améliorées. Les postes créés ont en grande partie servi à répondre à la croissance démographique et au dédoublement des CP en REP+. Cette mesure a été mise en place à moyens constants en réduisant drastiquement le dispositif plus de maîtres que de classes.

Cette dotation a été très insuffisante au regard des besoins dans notre département, les effectifs dans les classes n'ont pas baissé, les écoles maternelles sont particulièrement impactées et en grande souffrance. Les RASED n'ont pu être abondés suite au gel d'un certain nombre de postes. Qui peut croire que la difficulté scolaire sera résolue uniquement en mettant en place des CP dédoublés ?

Le projet de budget n'augure aucune amélioration. L'essentiel des créations sera consacré au dédoublement des CP en REP, comment dès lors abaisser le nombre d'élèves dans les autres classes, abonder les postes de Rased, poursuivre le dispositif prometteur du « plus de maîtres », développer la scolarisation des moins de trois ans et remettre en place une véritable formation des enseignants ?

Ajoutons à cela que pour la première fois depuis 2011, le nombre de postes offerts au concours 2018 du premier degré baissera ! C'est un changement de cap majeur qui hypothèque des recrutements en nombre suffisant pour la rentrée suivante.

La « priorité au primaire » annoncée déjà lors du dernier quinquennat a toujours été toute relative et l'est encore davantage dans un contexte de suppression de postes dans la fonction publique. Comme l'a souligné le dernier rapport de l'OCDE, l'école primaire française est largement sous-investie, elle doit faire l'objet d'un engagement financier massif pour mener les transformations nécessaires d'une école toujours marquée par des inégalités insupportables. C'est bien d'une priorité au rabais dont il est question.

Dans le second degré, les conditions de travail et d'accueil ne cessent de se dégrader. Le nombre croissant d'élèves (+2465 élèves entre 2016/2017 et 2017/2018) et la baisse des recrutements des enseignants (10 394 postes offerts au CAPES en 2016, contre 9 524 postes offerts au CAPES en 2017) laisse entendre une économie drastique sur l'apprentissage des élèves. Effectivement, il est

préférée d'augmenter le nombre d'élèves par classe pour diminuer le nombre de recrutement sans même penser aux conditions d'enseignement et d'apprentissage des élèves, alors que dans le même temps on ne cesse de dire haut et fort que l'école ne fait pas son travail (Médéf). De plus, les conditions de travail deviennent de plus en plus déplorables pour beaucoup d'enseignants, et notamment les TZR qu'on malmène en les méprisant et en ne respectant pas les lois du travail (nombre d'heures excessif par semaine et même par jour, des heures statutaires « oubliées »,...). Mais, un autre point est aussi à soulever. Comment expliquer que l'on puisse annoncer en audience en 2013 qu'un établissement ne pourra pas accueillir plus de 650 élèves pour des raisons de sécurité, alors qu'aujourd'hui il accueille 714 élèves, sans qu'aucune restructuration n'est eu lieu ? Il semblerait que les normes changent au profit de certains, dans le seul but d'économiser sur le dos de la Fonction Publique. Bref, ce mépris ne peut plus durer.

Comment se fait-il que 465 heures postes de la dotation initiale des collèges aient disparu au profit d'une inflation d'HSA (+1460 heures) dont le taux départemental atteint 8.3 % en collège avec des pics à 15.8 % et que 21 collèges absorbent une dotation avec plus de 10 % d'HSA ?

Comment se fait-il, dans une moindre mesure, que 163 heures postes de la dotation initiale pour les lycées aient disparu au profit d'une hausse de 650 HSA ?

Pourquoi les dotations en IMP de certains établissements ont-elles été réduites par rapport à l'an dernier ? Nous espérons que les réponses que vous apporterez nous permettront de comprendre ces choix.

Que dire enfin des incertitudes après l'annonce, en pleines vacances de la Toussaint, de la réforme de l'accès à l'enseignement supérieur. La nomination d'un second professeur principal (sans qu'on sache si des moyens supplémentaires ont été alloués), l'organisation de deux semaines de l'orientation, par exemple, ne peuvent pas s'improviser. Nous nous étonnons de l'absence de mention du rôle des CIO et des psy-EN.

Le « Plan Étudiant » présenté par Édouard Philippe et Frédérique Vidal le 30 octobre ne répond en rien aux nombreux problèmes rencontrés lors de la dernière session d'APB. Alors que la principale source de difficultés réside dans l'absence d'investissement conséquent dans le supérieur, le gouvernement fait le choix de ne pas répondre à la question des moyens nécessaires pour la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur, alors même que c'est une cohorte encore plus nombreuse qui quittera le lycée à la fin de cette année scolaire.

C'est bien une profonde transformation du système éducatif qui est à l'œuvre (notamment à travers l'instauration de la sélection), et qui va avoir des conséquences aussi bien dans le second de-

gré que dans le supérieur. Au lycée, les pressions diverses (parents, chefs d'établissements) sur l'évaluation des élèves tout au long de l'année pourraient se renforcer dès lors qu'elle détermine les attendus qui permettront aux élèves d'accéder, ou non, à certaines formations. Dans le supérieur, la concurrence entre les universités risque d'augmenter, à travers la possible définition locale des attendus. En termes de métier, comme de conception du système éducatif, les changements sont importants.

Nous dénonçons cette réforme de l'entrée dans le supérieur qui consacre une logique de tri social, à l'opposé de l'impératif de démocratisation de notre système éducatif. Les élèves des milieux les plus défavorisés, notamment des voies technologiques et professionnelles vont être les premiers à en subir les conséquences.

La FSU et ses syndicats sont porteurs d'autres choix qui permettent à tous les jeunes d'accéder à des savoirs émancipateurs. Nous continuerons à les porter.

Nous tenons à remercier nos collègues des services grâce auxquels ce CTSD peut se dérouler.

Monsieur le Directeur académique, Mesdames, Messieurs, je vous remercie de votre attention.